

DOM DESGABETS ET PORT-ROYAL

Dom Robert Desgabets n'est pas un inconnu. Depuis sa *découverte* par Victor Cousin en 1845¹, il a eu droit à une thèse de 424 pages, celle de Paul Lemaire² et, bientôt, Mme Rodis-Lewis va publier un choix de ses œuvres, encore inédites, conservées à la Bibliothèque d'Epinal³.

Il est néanmoins plus connu pour sa défense de Malebranche contre Foucher que pour le reste de son œuvre. Son activité couvrit successivement tous les champs de la pensée de son époque : mécanique, médecine, physique, théologie, controverse, philosophie, musique. Nous nous sommes attaché à lui comme à un théologien hardi, épris de rationalité, dont la grande originalité est un modèle physique de la transsubstantiation extrêmement indépendant des solutions cartésienne de son temps⁴. Mais comment, dans cette seconde moitié du xvii^e siècle, aurait-on pu parler et écrire sur l'Eucharistie sans rencontrer Port-Royal, dont la forte spiritualité eucharistique s'est appuyée sur la *Perpétuité de la Foi catholique*, défense toujours valide du dogme de l'Eglise romaine ? Gardiens de la

(1) Dans les *Fragments de Philosophie cartésienne* (Charpentier, 1845), Victor Cousin présente, avec son soin et son érudition habituels, dom Desgabets dans ses rapports avec le cardinal de Retz (pp. 99 à 228). C'est en lisant les études de Cousin que l'on se rend compte de l'immense dette que lui doivent les historiens de la philosophie, bien souvent ingrats à son égard.

(2) Paris, Alcan, 1901, in-8° de 424 pages.

(3) 4^e trimestre 1968 : « En préparation : *Dom Robert Desgabets : les manuscrits d'Epinal*, par Geneviève Rodis-Lewis », P.U.F., collection « Le mouvement des idées au xvii^e siècle ».

(4) Nous revenons, dans notre conclusion, sur l'importance de cette question, qui fait l'objet d'un travail dirigé par M. Costabel en VI^e section des Hautes-Etudes.

Tradition, les théologiens de Port-Royal allaient nécessairement s'opposer aux doctrines hardies proposées par Desgabets, tout en ménageant par ailleurs un éminent adversaire des Jésuites.

*
**

On a tendance à faire commencer très tôt les relations entre Desgabets et Port-Royal, dès la rédaction, par Pascal, du fragment Brunschvicg 512. Il est nettement sujet de la Transsubstantiation dans ce fragment, ce qui a permis à Didier Anzieu de proposer 1655-1656 comme date probable⁵. D'une part, en effet, la XVI^e *Lettre à un Provincial* paraît en décembre 1656. Elle est hérissée d'un formidable appareil de références qui prouve les lectures que le petit cercle avait dû faire récemment, pour répondre aux attaques du P. Bernard Meynier⁶. En fait, le Père jésuite attaquait le cartésianisme de Port-Royal comme un reflet du calvinisme genevois ; or Fontaine nous rapporte qu'en janvier 1655, on s'entretint à Vaumurier et aux Champs des nouvelles opinions de Descartes⁷. Il serait bien étonnant, dans cette compagnie de doctes, qu'il n'ait pas été question des difficultés pour concilier la physique cartésienne avec le dogme romain.

Mais sur quels textes reposait leur connaissance des opinions de Descartes ? Nous hésitons à croire qu'ils aient eu, dès cette date, connaissance des lettres au Père Mesland, encore assez peu répandues : Desgabets leur reprochera, en 1671, de « n'avoir pas daigné faire lecture d'une très belle lettre que M. Descartes a laissée sur ce sujet⁸ ». Mais même sans ces lettres, même sans les deux

(5) Edition des *Pensées* par D. Anzieu et Z. Tourneur, chez Armand Colin (Bibliothèque de Cluny), t. II, p. 18, n. 1.

(6) *Port-Royal et Genève d'intelligence contre le Très-Saint Sacrement de l'Autel*, Poitiers, 1656, 113 p. in-4°.

(7) *Mémoires*, édition de 1738, t. 1, p. 52.

(8) Lettre à Bossuet, manuscrit 366 de la Bibliothèque municipale de Chartres, f° 499. Ce manuscrit ayant été détruit à la suite du bombardement de 1944, nous ne connaissons que les textes reproduits par Lemaire dans le corps ou dans l'appendice de sa thèse. Dorénavant, nous noterons : « ms. Chartres », suivi de la mention : « Lemaire, p... » pour indiquer qu'il s'agit d'un texte cité d'après Lemaire. La lettre à Bossuet de 1671 est reproduite dans Lemaire, pp. 378-380.

autres lettres (à Clerselier et à un inconnu, en mars 1646) publiées par Lemaire⁹, Port-Royal disposait de bien d'autres moyens pour connaître la pensée de Descartes sur ce sujet. Celui-ci n'avait d'ailleurs jamais caché l'intérêt de sa solution, tant pour la spéculation que pour la controverse¹⁰. Non seulement Arnauld avait soulevé la question dans ses objections aux *Méditations*¹¹, mais il avait dépêché Wallon de Beaupuis auprès de Descartes durant l'été 1644 pour l'interroger sur ce point¹². Il avait encore échangé en 1648 une lettre avec Descartes, où celui-ci s'était gardé de s'engager sur le terrain de la foi¹³. Disposant de tous ces documents, le groupe de Vaumurier avait de quoi discuter « des nouvelles opinions de M. Des Cartes ».

Pourquoi, dès lors, supposer dès cette date des rapports de Desgabets avec Port-Royal¹⁵ ? Il faudrait d'une part

(9) Lemaire, pp. 100-102. Elles portent les n^{os} 524 et 525 dans l'édition Adam-Milhaud de la *Correspondance* (P.U.F.).

(10) Il écrivait à Mersenne, le 28 janvier 1641 : « Il n'y aura, ce me semble, aucune difficulté d'accommoder la théologie à ma façon de philosopher ; car je n'y vois rien à changer que pour la transsubstantiation, qui est extrêmement claire et aisée par ses principes. » (A.T., t. III, p. 294.)

(11) *Quatrièmes objections*, Adam-Tannery, t. VII, p. 196 sq.

(12) Wallon de Beaupuis (1621-1709) enseigna aux Petites Ecoles de Port-Royal. Il venait d'être fait sous-diacre en 1647 et recevra la prêtrise en 1666. Voyez la *Vie de M. Descartes*, de Baillet (1691), t. 2, pp. 129-130.

(13) Lettres du 3 et du 4 juin 1648 (A.T., t. V, pp. 184-193).

(14) FONTAINE, *Mémoires*, *ibid.*

(15) A partir d'un article de Léonce Couture dans le *Bulletin de l'Institut Catholique de Toulouse* (1899), recueilli dans *Enseignement* (Toulouse, Privat et Paris, Champion, 1911, pp. 104 à 127), l'attribution à Desgabets a été reprise par Léon Brunschvicg dans son édition des *Pensées* (Paris, Hachette, *Les grands écrivains de la France*, 1904) et par Mme Rodis-Lewis (édition des *Pensées* de la Bonne Compagnie, citée par Louis Lafuma, édition du Luxembourg, 1951, t. II, p. 193). Les seuls arguments de Couture sont que Pascal n'avait pas la lettre au Père Mesland sous les yeux (laquelle ?) et qu'il n'aurait pas traité de « patois » la langue de Descartes : « Malgré le peu d'estime de Pascal pour certaines parties de la philosophie de Descartes, je ne puis croire qu'il eût appliqué, même dans le laisser-aller d'une rédaction provisoire, à un tel homme et à un tel écrivain, l'injure renfermée dans cette expression : *patois*. Il est infiniment plus probable que Pascal aiguillait ses armes contre quelque disciple peu célèbre de Descartes, tel par exemple que le P. Desgabets. » (Ed. cité de son *Commentaire d'un fragment de Pascal sur l'Eucharistie*, p. 116.) On ne prête

faire remonter à 1650 environ, date de son séjour à Metz, ses premiers écrits eucharistiques. Mais vers 1671-1673, il prétend lui-même avoir commencé à écrire sur ce sujet une quinzaine d'années auparavant¹⁶. Il faudrait, en tout cas, pour attribuer à Desgabets le théorie critiquée par Pascal, retrouver dans le fragment Brunschvicg 512 des traits originaux de Desgabets. L'évidence penche pour Descartes, ce que semble confirmer la critique externe (textes, conversation avec Wallon de Beaupuis) ; que donne la critique interne ? Le rapprochement peut être tenté sur deux points : d'abord la phrase : « l'âme étant unie au corps, le feu au bois... » se retrouve chez dom Robert¹⁷. Puis, la ligne : « si Dieu unissait mon âme à un corps à la Chine... » pourrait correspondre à une phrase de la première « dissertation théologique » de Desgabets¹⁸, où néanmoins les corps se trouvent, l'un à Paris, l'autre à Rome. Est-ce suffisant ? Il serait d'autant plus téméraire de l'affirmer que cela nous obligerait à dater d'avant 1655 la *Philosophie eucharistique* et la première *Dissertation théologique* de dom Robert. Le faire nous semble difficile : dom Robert connaît, dans ces deux textes, le parti qu'il peut tirer de Jean Damascène : l'exemple du feu uni au bois provient de ce Père¹⁹, interprétant le charbon d'Isaïe²⁰. *L'Explication familière...²¹*, qui nous semble le plus ancien écrit de Desgabets, ne

qu'aux riches, ou à ceux que l'on connaît, mais Desgabets n'est pas le seul, en dehors de Descartes, à proposer des modèles de physique eucharistique ! On trouvera sur l'opinion de Descartes une mise au point très éclairante dans *La pensée religieuse de Descartes*, de M. Goubier (pp. 248-258) ; Mme Rodis-Lewis évoque le problème dans sa thèse : *l'individualité selon Descartes* (Vrin, 1950, pp. 68 à 74).

(16) Chartres, Lemaire, p. 125, n. 1. Desgabets parle de vingt-cinq, à la même époque, dans une lettre à Bossuet : cette différence ne pose pas de problèmes : on peut très bien comprendre, lorsqu'il parle « des nouvelles doctrines » (Lemaire, p. 380) qu'il s'agit de ses premiers travaux sur l'Eucharistie, antérieurs à sa découverte de Descartes, alors qu'il précise bien, dans sa lettre à dom Thomas, qu'il s'agit de physique cartésienne.

(17) Ms. fr. 463, f° 19r.

(18) Ms. B.M. Epinal 142, f° 43r.

(19) *De Fide orthodoxa* Lib. III, cap. XI, P.G., t. 94, col. 1023 C.

(20) Is. 6 : 6.

(21) *Explication familière de l'Eucharistie*, écrit mélangé avec des écrits de Rohault dans le ms. fr. 14837, f°s 293 à 397.

mentionne ni Jean Damascène ni l'*Art de Penser* : lorsqu'il l'a rédigée, du moins sous la forme que nous connaissons, il avait pu lire la *Correspondance* de Descartes, que Clerselier publia en 1657. Comme nous savons que c'est en 1658 que Desgabets fréquenta les cercles parisiens, en particulier le cercle cartésien d'Habert de Montmort²², nous sommes porté à proposer les années 1657-1658 comme *terminus a quo* de la physique eucharistique de Desgabets ; la date de 1635 avancée par dom Calmet pour la nomination de dom Robert comme maître de théologie à Toul²³ doit être rectifiée : c'était déjà ce que dom Cate-linot, qui tenta d'éditer les œuvres de Desgabets au xviii^e siècle, avait fait remarquer à dom Calmet²⁴. Pascal nous paraît plutôt viser Descartes dans cette pensée : l'expression *idem numero*, l'exemple du bras et de la main, celui de la rivière qui coule, se retrouvent chez Descartes²⁵. De plus, les arguments développés par Descartes dans ses lettres à Mesland, en 1645, ont fort bien pu être exposés, la même année, à Wallon de Beaupuis, qui pourrait être cet intermédiaire que certains ont cru voir dans Desgabets. Ce ne serait d'ailleurs pas le seul exemple d'attribution hasardée : publiant l'*Examen d'une nouvelle explication de mystère de l'Eucharistie*, de Bossuet²⁶, Levesque y vit aussi une réfutation de dom Robert — et data en conséquence son texte de 1674-1675, notre

(22) Lemaire, p. 45.

(23) A l'article Desgabets de sa *Bibliothèque Lorraine* (pp. 396-403), qui constitue le tome 4 de la deuxième édition (Nancy, 1745-1757) de son *Histoire de Lorraine* (7 volumes in-f°).

(24) *Quelques correspondants de dom Calmet*, article de dom Ursmer Berlière dans la *Revue Bénédictine de l'abbaye de Maredsous* (Belgique), mai 1898, p. 227.

(25) Lettre au P. Mesland, du 9 février 1645 (A.T., t. IV, p. 161).

(26) Publié en partie par les éditeurs d'Arnauld au xviii^e siècle (t. XXXVIII, p. xxiiij des *Œuvres Complètes*), ce texte fut oublié des éditeurs de Bossuet au siècle suivant, bien qu'il soit mentionné dans les *Mémoires et Journal* de l'abbé Le Dieu (édition Guettée, 1856, t. 1, page 148). Léonce Couture réédita l'extrait déjà connu, en appendice à son article cité sur le fragment Brunschvicg 512 des *Pensées* de Pascal. Il devait appartenir au savant Levesque de retrouver le manuscrit de Bossuet et de le publier, dans la *Revue Bossuet* (1900) et en brochure, chez De Soye, à Paris (1900) sous le titre : *Examen d'une nouvelle explication du mystère de l'Eucharistie*.

Bénédictin étant mort en 1678 —. Mais Léonce Couture, revenant sur cette interprétation²⁷, montra qu'il y était aussi question des théories de Varignon. Peut-être Cally n'est-il pas étranger à l'affaire, mais quoi qu'il en soit, il est important de souligner qu'il faut, pour identifier un adversaire, apporter des preuves qui manquent dans ce cas pour Desgabets.

*
**

Il nous semble bien plutôt que c'est par l'*Art de Penser* que dom Robert fit connaissance avec Port-Royal. Intérêt bien personnel, d'ailleurs : il trouva dans ce manuel un parfait exposé des thèses cartésiennes, l'*organon* idéal du système qu'il était en train d'édifier. Il exprime en ces termes son enthousiasme à Clerselier (mars 1664) : « Je ne sais en quel estime il [ce livre] est à Paris, mais il passe ici [en Lorraine] pour un chef-d'œuvre, qui donne un jour merveilleux aux plus belles pensées de M. Descartes²⁸. » Mais ces louanges sont, en fait, assorties de réserves. Comme nous le verrons, les réactions publiques de dom Robert ne correspondaient pas toujours à ses réactions personnelles : aussi se met-il à rédiger des *Remarques sur l'Art de Penser*²⁹. Il y salue d'abord, de façon élogieuse, l'Auteur de la nouvelle Logique (il savait qu'on l'attribuait à Arnauld, comme il l'écrit à Clerselier le 1^{er} mars 1664). Il poursuit par un commentaire cursif du texte de la seconde édition (1664)³⁰. Dès le début, il a deux reproches à faire à l'Auteur : tout d'abord, il estime qu'il n'a pas assez expliqué ce qui appartient à la dépendance mutuelle des idées spirituelles de l'âme et des mouvements corporels des organes (c'est-à-dire l'ori-

(27) Dans l'article cité, mais revu sous la forme définitive publiée dans le recueil : *Enseignement* (déjà cité).

(28) Ms. Chartres, Lemaire, p. 270.

(29) Ms. B.M. Epinal 143, f^{os} 723 à 738 (in-f^o de 65 lignes à la page). Nous n'indiquerons pas les références aux pages du manuscrit, pour ne pas alourdir les notes de notre article. Nous espérons que ce texte sera recueilli par Mme Rodis-Lewis dans l'édition projetée.

(30) L'édition critique de l'*Art de penser* que nous ont procurée MM. Clair et Girbal (P.U.F., 1965, in-8^o de 432 p.) nous permet facilement de suivre le deuxième état du texte.

gine des idées). Pour lui, « l'union de l'âme et du corps est de telle nature que le corps a le pouvoir d'exciter en l'âme une infinité de perceptions et d'idées différentes, ce qu'il fait par une faculté toute particulière et primitive en son genre, qu'on ne peut connaître plus clairement que par expérience et n'a rien de semblable dans toute la nature ». Certes, les perceptions de l'âme sont toutes spirituelles, et ne ressemblent pas *dans l'être* aux choses corporelles qu'elles représentent ; mais elles ont avec ces choses une *ressemblance intentionnelle* ou de *représentation*, « qui se rencontre dans toute sorte d'idée, parce que l'idée n'est autre chose qu'une expression ou une peinture spirituelle de l'objet qu'elle représente ». Pour dom Robert, la véritable distinction entre l'âme et le corps est une distinction de diversité entre l'Être de l'idée et l'Être de la chose ; elle ne se trouve pas dans « de prétendues idées qui ne seraient pas excitées originairement par les sens » : il ne faut pas faire triompher la vérité par le mensonge, dit-il à l'adresse d'Arnauld et de Nicole, non sans reconnaître ce qu'a de sensée la distinction telle qu'elle est proposée dans l'*Art de Penser* au chapitre VIII de la première partie³¹.

En second lieu, Desgabets souligne « une autre vérité générale, qui est que *nos sentiments et toutes les idées que nous avons des choses, tant spirituelles que corporelles et même de Dieu, des Anges, de l'âme, nous sont venues par nos sens, et par l'action des choses extérieures* ». Mais il va plus loin : comme il le fera pour la question de la Transsubstantiation, il oppose à eux-mêmes les Solitaires : « encore qu'on ne puisse penser à aucune chose dont on n'ait reçu une première fois par les sens une espèce corporelle dont, l'espèce étant déjà formée, on ne se serve pour en renouveler l'idée, on a la faculté de combiner tout cela en d'infinies manières » : il trouve une preuve de son assertion dans l'exemple des sourds³² : « les sourds », disent Arnauld et Nicole, « qui n'ont point d'image des sons, ne laissent pas d'avoir des idées de leurs pensées, au moins lorsqu'ils font réflexion sur ce qu'ils

(31) Pp. 70 à 76 de l'édition Clair-Girbal.

(32) *Art de penser*, I, 1, p. 46.

pensent. » Desgabets retourne l'exemple : « L'impuissance dans laquelle sont les sourds d'avoir ni espèces ni idées des perceptions que les corps sonnants excitent, prouve très bien que toutes nos idées viennent originaiement des sens en la matière que nous avons dite. » Il peut alors conclure sur ce chapitre que l'âme qui veut s'arrêter sur quelque pensée profite de la faculté qu'elle a d'en former dans le cerveau, par le moyen des esprits, *une image corporelle*, « qui ressemble effectivement et autant qu'il se peut à l'objet de la pensée », ou d'utiliser une telle image, si elle existe déjà.

Desgabets poursuit méthodiquement son commentaire de *l'Art de Penser* sur les chapitres II et VIII de la première partie (nous rappelons que nous renvoyons au deuxième état, que Desgabets avait en main, le repérage des références étant simplifié par l'apparat critique de l'édition Clair-Girbal). Nous ne nous étendrons pas sur la remarque faite par Desgabets sur l'adverbe *naturellement*³³ : « Quand je considère que ce corps est rond, l'idée que j'ai de la rondeur ne me représente qu'une manière d'être, ou un mode que je conçois ne pouvoir subsister naturellement sans le corps dont il est rondeur. » Desgabets voit dans ce *naturellement* une restriction destinée à permettre à Arnauld de sauver l'explication traditionnelle de la Transsubstantiation, où les accidents eucharistiques, après la Consécration, subsistaient sans support substantiel. Desgabets relèvera ce même adverbe dans la troisième partie, au sujet de la pénétrabilité des corps³⁴ : on a vu, par le fragment de Pascal étudié, l'importance de cette question : là aussi, l'adverbe vient introduire une distinction, une réserve pour le surnaturel, la place du miracle : c'est, pour Desgabets, une dérobade, une trahison de l'enseignement de Descartes en physique eucharistique. Pour Arnauld et Nicole, c'était, surtout, une précaution à l'égard des adversaires, tant jésuites que réformés.

De diverses remarques très éclairantes pour la mécanique de Desgabets, nous retenons cette critique du cha-

(33) 1^{re} partie, chap. 2 de *l'Art de penser*, p. 47.

(34) *Art de penser*, III, 18, p. 253.

pitre xii de la seconde partie³⁵ : il insiste bien sur le fait que le seul mouvement local, étant successivement étendu, peut recevoir une vraie durée : « Il n'y aurait aucune durée si Dieu n'avait donné à la matière aucun mouvement, comme il lui était très facile, à cause que de soi elle est indifférente à l'une et à l'autre³⁶. »

Mais c'est sur la dernière partie de l'*Art de Penser* que va porter le plus durement la critique de Desgabets. Il est normal qu'il ait lu cette partie avec attention : entre la première et la seconde édition de leur *Logique*, Arnauld et Nicole avaient obtenu communication, par Clerselier, du manuscrit des *Regulae* de Descartes. Ils s'en sont largement servi, prévenant d'ailleurs le lecteur par une note³⁷. C'est probablement à cela que fait allusion dom Robert dans la lettre à Clerselier déjà citée³⁸ : « (Elle) donne un jour merveilleux aux plus belles pensées de M. Descartes. » Disciple critique de Descartes, dom Robert a dû lire attentivement ces lignes qui utilisaient un manuscrit inédit du philosophe. Et il a dû y constater, à l'évidence, que les rédacteurs s'étaient insuffisamment dégagés de l'influence scolastique³⁹ : il voit d'abord une cause de pyrrhonisme dans le trouble que la révolution cartésienne a pu causer à certains : en attribuant aux choses des qualités corporelles, on mélangeait certes la lumière et les ténèbres : « Mais après que l'on nous a appris qu'il n'y a rien hors de nous qu'une matière étendue avec les dispositions locales de ses parties qui peuvent faire impres-

(35) *Art de penser*, II, 12, p. 165.

(36) La thèse de Desgabets a été exposée par Mme Rodis-Lewis (Geneviève Lewis) dans la *Revue Internationale de Philosophie*, 1950 (*L'âme et la durée d'après une controverse cartésienne*, pp. 190 à 209) : discutant les thèses opposées de M. J. Vigier et de M. Jean Wahl, Mme Rodis-Lewis y montre comment dom Robert, associant toute durée à un mouvement matériel et la réduisant à une succession de moment équivalents sans nouveauté réelle, permet de mieux comprendre la position de Descartes sur le rôle de l'instant en mécanique. Comme le souligne Mme Rodis-Lewis, pour Desgabets, « le rapport de l'âme avec une durée continue et successive n'est pas l'accidentel résultat de son union au mouvement corporel » (p. 209 de l'article cité).

(37) *Art de penser*, IV, 2, p. 300.

(38) Cf. *supra*, p. 73.

(39) Reproche que fera également, en 1728, Boullier, dans l'*Essai philosophique sur l'âme des bêtes*.

sion sur nos sens et exciter dans nos âmes toutes ces perceptions qu'on appelle qualités sensibles, on se trouve en état d'entrer comme dans un monde nouveau, où l'on voit que la Mathématique dont on renfermait l'objet dans les bornes d'une quantité abstraite, embrasse encore toutes les natures corporelles et les qualités sensibles, en tant qu'elles sont hors de nous, pour en expliquer la nature avec la même clarté qu'elle a fait paraître jusqu'à présent dans ces [lisez : ses] raisonnements. » Le pyrrhonisme, lui semble-t-il, a une seconde cause : la théorie scolastique des modes et des accidents capables de subsister *per se* : nous retrouvons là son grief contre la thèse des formes substantielles ; ce n'est pas par hasard, ni par manie : toute physique, après Descartes, devait tenir compte de la possibilité d'une explication rationnelle de la Transsubstantiation. Aussi, quand il lit dans l'*Art de Penser* la phrase sur « tout ce qui est au-dessus de nous, et que nous ne pouvons espérer raisonnablement de pouvoir comprendre », il s'insurge. Comment ! Les auteurs de la *Logique* prétendent qu'il y a des bornes à notre esprit⁴⁰, et pourtant ils reconnaissent que nous connaissons l'existence de Dieu (en donnant même une idée claire : Dieu fait ce qu'il veut, sans exception ni limitation)⁴¹ : mais il est impossible, dit dom Robert, de connaître qu'une chose existe et d'ignorer entièrement sa nature. Il retourne contre les Auteurs la distinction déjà faite entre *concevoir* et *imaginer*⁴² : les mondes infinis contenus dans un grain de sable sont sans doute *inimaginables*, mais « la divisibilité à l'infini, qu'il (l'Auteur de l'*Art de Penser*) prouve lui-même démontrable après les Géomè-

(40) *Art de penser*, IV, 1, pp. 295 et 298.

(41) Cf. *Art de penser*, I, 8, p. 71.

(42) Voir l'*Art de penser*, I, 1, p. 41.

Les auteurs exposent assez fidèlement la distinction faite par Descartes à partir d'une ancienne tradition, entre l'*an sit* et le *quid sit* : comme le dit Pascal dans le fragment Infini — rien (Brunschvicg 233) : « Nous connaissons qu'il y a un infini et ignorons sa nature. » A côté de textes de sa *Correspondance* (à Mersenne, le 28 janvier 1641, A.T., t. III, p. 292 ; à Mersenne, le 11 octobre 1638, A.T., t. II, p. 380), Descartes expose son point de vue, à propos de l'infini, dans les *Principes*, I, 26 (A.T., t. VIII (1), p. 14).

tres et les Philosophes, ne peut être appelée inconcevable ».

Mais Desgabets ne s'attarde pas sur ces points : il veut en arriver à l'important chapitre VII, où Messieurs de Port-Royal exposent les axiomes de leur Méthode⁴³ : tout en approuvant les grandes lignes de cette présentation, dom Robert y apporte quatre modifications : tout d'abord, il propose de faire précéder l'axiome : « tout ce qui est enfermé dans l'idée claire et distincte d'une chose, en peut être affirmé avec vérité », de l'axiome suivant : « toutes nos idées ou conceptions simples sont toujours hors de l'entendement un objet réel qui est tel en lui-même qu'il est représenté par la pensée, et qui contient effectivement le degré d'être qu'on y aperçoit » : il a perçu le danger de l'idéalisme subjectif : tout idéalisme n'est-il pas, à court ou à long terme, l'évacuation du réel sensible, la négation d'un monde matériel extérieur⁴⁴ ?

Sur le second axiome, il propose de le réduire aux formes, modes et êtres particuliers, comme la pierre, les bois, les métaux. Mais il ne faut pas étendre cette doctrine aux substances, « comme si elles étaient concevables avant que d'exister actuellement, comme s'il y avait une pure possibilité qui n'enfermât aucune actualité » : argument thomiste, ou emprunté au thomisme, que dom Robert avance directement contre Descartes dans son *Supplément à la Philosophie de M. Descartes* et dans son *Descartes à l'alambic*⁴⁵ ; l'attaque est ici indirecte, car le passage

(43) *Art de penser*, pp. 320 à 323.

(44) Le cartésianisme ultérieur est toujours resté, sur ce point, à la limite du solipsisme, où ses adversaires prétendaient le contraindre à entrer. A partir de cette querelle de l'égoïsme des cartésiens, nous espérons montrer, dans un travail dirigé par M. Belaval, que tout idéalisme est un solipsisme camouflé ou différé. On trouvera dans l'étude de M. Harry M. Bracken : *The early reception of Berkeley's immaterialism (1710-1733)* (dixième volume des *Archives Internationales d'Histoire des Idées*, Nijhoff 1965, pp. 18 à 30) un court *status quaestionis*.

(45) Ces deux textes sont copiés dans le recueil ms. 143 de la B.M. d'Epinal, le premier occupant les f^{os} 279 à 490 et 493 à 513, le second les f^{os} 133 à 136. *Descartes à l'alambic* a été publié par Lemaire, de façon non critique, pp. 320 à 325 de sa thèse. On connaît une seconde copie du *Supplément à la philosophie de M. Descartes*, à la B.M. de Metz (ms. 692).

de l'*Art de Penser* ici visé utilise un texte de Descartes⁴⁶. Il importe, pour dom Robert, de ne pas croire que l'être d'essence des choses n'est pas produit par aucune chose, de sorte que l'action, finalement, ne se trouverait que dans l'être, non dans l'essence.

Quant aux axiomes dix et onze⁴⁷, ils sont l'occasion, pour dom Robert, de terminer ses *Remarques* par une profession de foi rationaliste : « Tout ainsi que Dieu ne peut tromper quand il parle par la Révélation, il ne peut tromper quand il parle par la Raison. »

*
**

Nous retrouvons cette attitude dans dom Robert en face de Pascal. Le manuscrit d'Epinal contient en effet un fragment d'un « *Traité de la religion chrétienne selon les Pensées de M. Pascal*⁴⁸ ». La préface de ce texte est reproduite dans la thèse de Lemaire⁴⁹. Après un éloge de Pascal, Desgabelts montre le besoin d'une mise en ordre des *Pensées* dans un *Traité* composé. Puis il commence, dans le premier chapitre, par montrer « qu'il est nécessaire de travailler à prouver par la raison la vérité de la religion chrétienne ». Après ces préambules méthodologiques s'ouvre un second chapitre, intitulé : « Que l'on doit commencer un ouvrage complet touchant la Religion par les preuves philosophiques de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu. » Notre copie d'Epinal s'arrête là. Deux raisons, nous semble-t-il, expliquent cet arrêt : d'abord l'idée même de dom Robert sur la forme d'un tel travail : « Il ne pourrait être mené à bien que par plusieurs et ne serait pas achevé d'un coup⁵⁰. » Il a donc dû hésiter avant de se lancer tout seul dans les preuves naturelles de l'existence de Dieu. La seconde raison — et la plus forte — est celle-ci : en 1671 se produit la grande tempête qui va opposer dom Robert à Port-Royal ; il est

(46) *Principes*, I, 14 et 15.

(47) *Art de penser*, pp. 322-323, de l'édition citée.

(48) Ms. 142 de la B.M. d'Epinal, f^{os} 577 à 587. Autre copie : B.M. Epinal, ms. 175, f^{os} 345-352.

(49) Voir *Le cartésianisme chez les Bénédictins...*, pp. 270 à 275.

(50) Lemaire, *ibid.*, p. 273.

permis de croire qu'il abandonna alors son projet de continuer l'œuvre inachevée de Pascal.

Il paraît en effet, en 1671 et « vers le milieu de l'année * », en Hollande, « à la Sphère », un opuscule in-12 de quinze pages dont le seul exemplaire connu se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale⁵¹. Anonyme, il s'intitule : « Considérations sur l'Etat présent de la controverse touchant le Très-Saint Sacrement de l'Autel. » L'auteur y constate que les idées scolastiques sur la Transsubstantiation sont des modèles physiques rejetés par les philosophes modernes : il est nécessaire et capital d'en proposer de nouveaux, en accord avec les vérités physiques : « Je toucherai quelques points de cette nouvelle philosophie, choisissant pour cela l'incomparable *Logique* ou *Art de Penser* de MM. de Port-Royal, où ces principes nouveaux sont étalés dans toute leur beauté⁵². » L'exposé qui suit ressemble trop au système de dom Robert pour qu'il n'en soit pas l'auteur. C'est donc sans surprise qu'on retrouve ce texte au milieu de ses œuvres manuscrites⁵³ : personne, d'ailleurs, ne s'y trompa. Lorsque le Père Ferrier présente cet écrit au roi comme « hérétique et très pernicieux⁵⁴ », dom Robert est inquiet : le 19 septembre, le procureur général de l'Ordre lui reproche « un écrit *ad hominem* à MM. de Port-Royal⁵⁵ ». *Ad hominem*, car aux compliments sincères — mais empoisonnés pour l'époque —, se joignait une lecture de l'*Art de Penser*, cité au moins dix fois en douze pages, qui en faisait une redoutable exposition des nouvelles théories physiques. Dom Robert était d'autant moins pardonnable — ou d'autant plus astucieux — d'avoir ainsi utilisé l'*Art de Penser*, qu'il nous apprend, dans une lettre à Bossuet écrite dès le 5 septembre, qu'il connaissait la désapprobation de Port-Royal⁵⁶. L'écrit était bien *ad hominem*. Peu

* Ms. Epinal 142, f° 201 r.

(51) D¹. 30996 (fausse cote dans Lemaire, qui ne donne pas le titre exact, p. 7).

(52) P. 6 de l'opuscule cité.

(53) Ms. 142 de la B.M. d'Epinal, f^{os} 201 à 204, suivis d'une *Défense de l'écrit précédent*, f^{os} 204 à 214.

(54) Ms. Chartres, Lemaire, p. 126, n. 2.

(55) *Ibidem*.

(56) Ms. Chartres, Lemaire, pp. 378 à 380.

importe, à ce point, que dom Robert se défende de l'avoir fait publier lui-même : il l'avait bel et bien écrit pour répondre à Port-Royal, pour mettre en contradiction leur orthodoxie avec leur philosophie. Or les théologiens jansénistes, qui allaient faire paraître le second volume de *La (grande) Perpétuité de la Foy Catholique*, apparaissaient comme les champions de la Tradition ; ils avaient condamné Desgabets devant l'archevêque de Paris, celui-ci le répéta à Clerselier, qui tenta, le 1^{er} janvier 1672, une ultime démarche pour sauver le Bénédictin : en vain⁵⁷. Il eut beau expliquer que c'était par faiblesse ou par timidité que Nicole et Arnauld refusaient de reconnaître comme autorisée l'explication de dom Robert : déposé de son prieuré de Verdun, celui-ci dut renoncer à écrire sur des matières théologiques⁵⁸ ; il tenta quelques démarches, néanmoins, auprès d'Arnauld : directement, d'abord, pour s'excuser et désavouer l'impression de la brochure⁵⁹, puis par un intermédiaire, pour obtenir l'avis personnel de Nicole et d'Arnauld.

Il l'avait déjà fait, par l'intermédiaire de l'abbé Le Roi⁶⁰. Arnauld lui avait répondu en lui conseillant la prudence⁶¹. Dom Desgabets mettait en avant l'intérêt apologétique de sa solution : convaincre par les lumières de la raison tous les hérétiques de la présence réelle du corps du Christ sous les espèces eucharistiques transsubstantiées⁶². A cela, Arnauld répondit : « Pour les Calvinistes, ils tireraient [de l'opinion de dom Robert] seulement de forts grands avantages contre l'Eglise, sur ce qu'elle se serait départie

(57) Nous avons deux copies de la lettre que Clerselier envoya à Desgabets pour lui raconter l'entrevue : ms. Chartres Lemaire, pp. 130 à 132, et ms. Epinal 142, f^{os} 281 à 288.

(58) On trouvera dans Lemaire, *op. cit.*, pp. 51 et 127-128 le récit des mesures prises contre dom Robert.

(59) Cette lettre si intéressante se trouvait dans le manuscrit 366 de la B.M. de Chartres. Elle est résumée dans la thèse de Lemaire, pp. 126-127, n. 4.

(60) Lemaire, *op. cit.*, p. 124.

(61) *Œuvres complètes d'Arnauld*, Paris et Lausanne, 1778, t. 1, p. 670-671, lettre 243.

(62) Tel était aussi un des arguments avancés par Descartes pour faire approuver par les Jésuites son modèle de la Transsubstantiation (lettre au Père Vatier, du 22 février 1638, Adam-Tannery, t. I, p. 558).

d'un des principaux points de sa doctrine, qui est la Transsubstantiation ; et pour les Luthériens, qui ont un très grand zèle de défendre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie quoiqu'avec le pain, et qui traitent de diables les Sacramentaires pour l'avoir niée, ils nous auraient en plus grande horreur qu'ils n'ont présentement, si nous prétendions, selon cette nouvelle opinion, qu'il n'y aurait plus d'autre corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie que le pain lui-même⁶³. »

Mais Desgabets ne présentait l'argument apologétique et irénique que par prudence : au vrai, nous avons vu⁶⁴ qu'il était convaincu que « tous les raisonnements des Théologiens sont faux quand ils sont contraires à une vérité philosophique⁶⁵ ». Il tenta de nouveau, vers 1673, de se justifier : Arnauld, pressé de travail (le troisième volume de la *Perpétuité*, qui paraîtra en janvier 1674, était sous presse), doit communiquer la lettre à Nicole, qui y répond à l'automne de 1673⁶⁶. Arnauld transmet à l'intermédiaire la réponse de Nicole le 16 novembre 1673⁶⁷. Cette correspondance a-t-elle vraiment trait à Desgabets ? Rien ne l'indique avec certitude. Tout au plus peut-on penser que la suite de l'incident de 1671 pouvait le mettre encore en cause : la lettre de Nicole nous apprend qu'il aurait cité Pascal comme approbateur de ses principes philosophiques. Nicole ne mentionnant pas la pensée du manuscrit original dont nous avons parlé plus haut⁶⁸, on peut légitimement estimer qu'elle ne portait sûrement pas sur Desgabets, indépendamment des faits de critique interne.

Desgabets continue, après sa condamnation, à jouer un double jeu : il regrette en privé que les Théologiens de Port-Royal ne soient pas plus sincères ou plus conséquents avec leurs principes philosophiques : à l'autorité de MM. de Port-Royal, « qui ne s'éloignent pas des opinions scolastiques touchant ce point », il oppose qu'il a

(63) *Œuvres complètes d'Arnauld*, t. 1, p. 670.

(64) P. 79.

(65) B.N., ms. fr. 463, f^o 52r.

(66) *Essais de morale de Nicole*, éd. de 1755, t. 8, pp. 212 à 222, lettre 83.

(67) *Œuvres complètes d'Arnauld*, t. 1, lettre 244.

(68) P. 69.

tenu, dans son écrit, à montrer que « l'Art de Penser établit des principes philosophiques qui conduisent naturellement et nécessairement à l'opinion des Grecs, qui a été suivie par Durand et quelques autres écrivains catholiques ⁶⁹ ». Il écrit à Mabillon en 1674 que son système, parfaitement orthodoxe, a été mal compris de ses adversaires. Et d'autre part, il déclarait sa fidélité aux Théologiens jansénistes : « Si vous traitez ces matières (= le mystère eucharistique), je ne manquerai pas d'embrasser tout ce que vous en déterminerez, car je puis vous dire sans mentir que je ne connais rien de plus grand sur la terre que M. Arnauld et Port-Royal ⁷¹. » Cette phrase est difficile à dater, mais nous avons une lettre écrite à S.-J. du Cambout, abbé de Pontchâteau, où Desgabets déclare « embrasser toute la doctrine de M. Nicole » (sauf pour l'indéfectibilité des créatures) ⁷² ; peut-être même l'écrivit-il à Nicole ⁷³. La lutte contre l'hérésie les rapproche, d'ailleurs : dès 1667, parmi les manuscrits de Desgabets, figure une réfutation de Claude. D'autres suivirent, pour défendre contre le ministre calviniste Nicole ou Arnauld ⁷⁴. Car dom Robert n'est pas Meslier ; la sincérité de sa foi ne saurait être mise en doute, et son érudition, digne du renom de son ordre, a toujours tendu à la découverte de nouvelles preuves de sa foi — recherches aventureuses qui l'ont conduit au bord de l'hérésie —.

Il sut, ainsi, se joindre aux jansénistes pour la défense de la grâce de Dieu face aux propositions molinistes : si

(69) *Défense d'un écrit composé touchant la manière dont les Pères et les écrivains de l'Eglise grecque ont expliqué la présence du Corps de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie*, ms. Epinal 142, f° 205v.

(70) B.N., f. fr. ms. 19652, f° 113.

(71) Ms. Chartres, Lemaire, p. 268.

(72) Ms. Epinal 143, f° 27. Voyez Lemaire, pp. 132-133.

(73) Lettre du 17 mars 1674, perdue. Voyez Lemaire, p. 20.

(74) Il s'agit de la *Considération sur la défense de la réformation composée par M. Claude, ministre de Charenton, contre le livre intitulé : « Préjugés légitimes de M. Nicole contre les Calvinistes »* et de la *Réfutation de la réponse de M. Claude, au livre de la Perpétuité de la foi de M. Arnauld, docteur en théologie de la maison de Sorbonne*, Epinal, ms. 142, f°s 461-491 et 553 à 575. Une lettre à Claude, et une lettre à Clerselier sur la réponse de Claude à Arnauld (il s'agit de la seconde Réponse, de 1670) se trouvaient dans le ms. de Chartres (Lemaire, p. 16).

le *Mémoire sur le prétendu Jansénisme*⁷⁵ n'est pas de sa plume, il refusa de signer le formulaire⁷⁶ et mit en français l'abrégé de l'*Augustinus* composé par le chanoine George⁷⁷. C'est pourquoi il faut bien tenir compte, dans notre étude des relations entre Port-Royal et dom Robert, des réalités politiques du temps : tout en réprouvant la doctrine, Arnauld et Nicole avaient de la sympathie pour celui qui l'exposait, mais pas seulement par charité chrétienne : ils avaient un allié en Desgabets, allié dangereux, dont les écarts théologiques étaient peut-être plus de l'imprudencence que de la malice, mais finalement un savant homme d'un Ordre favorable à Port-Royal⁷⁸. Bien sûr, 1671 était le bien mauvais moment pour les *Considérations...* : la petite communauté commençait à jouir en paix de la bienveillance de Clément IX, il était pour le moins malhabile de l'invoquer pour soutenir une opinion suspecte. Mais d'autre part dom Robert traite les Jésuites, dans sa lettre à Bossuet, de « cabale d'âmes jalouses, qui sacrifient la réforme générale du monde à leurs différends personnels avec feu M. Descartes et à leurs passions peu honnêtes⁷⁹ ». Contre le Père Bertet, contre le Père Fabri, Port-Royal et dom Robert joignent leurs coups.

*
**

(75) Ms. Epinal 142, f^{os} 429-434. M. Taveneaux, dans sa thèse : *le Jansénisme en Lorraine (1640-1789)* (Vrin, 1960) attribue sans hésiter ce texte à Desgabets (pp. 123-124 et 130). Nous ne nous sentons pas pleinement convaincu par cette attribution ; mais nous rejoignons l'auteur sur son appréciation du *jansénisme* de la Congrégation de Saint-Vanne. Remarquons toutefois que cet intérêt général de la Congrégation pour MM. de Port-Royal peut permettre d'attribuer à d'autres qu'à dom Robert (par exemple, à dom Hennezon) la paternité de l'ouvrage. Dom Calmet, dans sa *Bibliothèque Lorraine*, l'attribue à Desgabets. Mais Victor Cousin repousse de manière péremptoire cette hypothèse : « Ce morceau n'est point de dom Robert. » (*Fragments de philosophie cartésienne*, p. 277.) Cf. la discussion dans Lemaire, pp. 273-275.

(76) Mms. Chartres, Lemaire, p. 125.

(77) *Supplément* aux anciennes éditions du Moréri, p. 402.

(78) Cf. Lemaire, *op. cit.*, pp. 265 à 268.

(79) Ms. Chartres, Lemaire, p. 380.

Nous souhaiterions dégager de ce travail deux traits qui nous semblent essentiels pour l'étude du xvii^e siècle : d'abord, nous pouvons constater que, dans leurs relations avec dom Robert, les théologiens de Port-Royal s'éclairent d'un jour nouveau, plus philosophes que théologiens, pour une certaine partie de leur public du moins. On les voit mis en question dans la fermeté de leurs principes philosophiques et répondre par la défense de la tradition de la foi. Nous voudrions retenir cela à titre d'exemple, pour montrer l'importance de l'étude des personnages tenus pour secondaires, laissés dans l'ombre par le prestige des plus grands. Plus d'un texte de Malebranche ou de Mme de Sévigné⁸⁰ nous reste incompréhensible si nous ignorons dom Robert. Sa présence dans les salons parisiens, ses conférences avec Retz à Commercy⁸¹ sont des points de repère pour l'histoire du cartésianisme français. Sa pensée est souvent originale ; on ne peut que regretter la fatalité qui, arrêtant les projets de dom Camelinot, de Victor Cousin, de Paul Lemaire, retardant ceux de Mme Rodis-Lewis, a empêché de la faire connaître. L'histoire d'un siècle est celle de ses idées : et les idées ne se réduisent pas aux systèmes exceptionnels qu'ont proposés quelques hommes illustres, elles sont aussi les créations, souvent médiocres, parfois bizarres, quelquefois originales, de la masse des penseurs obscurs : créations médiocres, peut-être, mais jamais inintéressantes : tous les témoignages doivent être entendus pour connaître une époque donnée, et devant l'historien, la déposition de dom Robert a autant de valeur que celle de Descartes. Le témoin dépouille à la barre de la critique historique l'autorité

(80) Sur Mme de Sévigné, on lira avec profit les pages de Victor Cousin, dans *Le cardinal de Retz cartésien* (in *Fragments de philosophie cartésienne*, 1845, pp. 114 et 118) et de Francisque Bouillier, dans la troisième édition (Delagrave, 1868) de son *Histoire de la philosophie cartésienne* au chapitre vingtième du tome premier.

Sur Desgabets et Malebranche, les articles de M. Gouhier, parus en 1927 et 1938 dans la *Revue d'Histoire de la Philosophie* (pp. 23 à 48 ; 168 à 191) et la *Revue Philosophique de la France et de l'Etranger* (pp. 151 à 193) sont pour nous une démonstration exemplaire et rigoureuse de l'application de ces principes de méthode.

(81) Dans l'ouvrage cité, Cousin a publié les opuscules de Retz et de Desgabets touchant leurs discussions de Commercy.

dont les siècles suivants l'ont paré pour n'être que l'expression privilégiée, parce que conservée, d'une certaine classe à une certaine époque. Il est *témoin* au sens où l'on emploie ce mot en jurisprudence, mais aussi dans son sens concret, le repère de métal placé dans une masse compacte et servant à indiquer les variations, les glissements des couches intérieures de la masse. Quand on l'arrache, il ne vient jamais seul, mais garde toujours, collé autour de lui, des débris des sols dont on l'a retiré.

Notre seconde remarque portera sur le sujet qui est au centre des relations de Desgabets avec Port-Royal, et la cause de tous ses malheurs : les modèles physiques de la Transsubstantiation. Alors qu'un tel débat nous semble stérile parce que factice, il passionna le xvii^e siècle : il n'est pas seulement le centre magnétique autour duquel s'ordonne toute la physique de Descartes, il a vraiment polarisé, après Descartes, la totalité des philosophes : Rohault, Régis, Le Bossu, Cally, Maignan, Malebranche, Leibniz, Terrasson, Varignon, Bayle, pour ne citer que les plus connus. Le moindre cours de Physique le mentionne et expose les différentes opinions en présence⁸². La controverse ne s'éteindra qu'avec la perte de la foi : elle disparaît déjà à la fin des polémiques avec les théologiens réformés, dès que la Guerre civile en Cévennes, après la Révocation, ôte toute raison d'être aux polémiques anti-calvinistes. Le coup d'arrêt porté à la Réforme par le Roi Très-Christien est peut-être le début de la déchristianisation. *Oportet haereses esse...*

C'est le siècle de la Raison, le xviii^e, qui séparera les vérités révélées des vérités rationnelles, en les opposant : le xvii^e siècle veut ignorer cette dichotomie, et la physique

(82) Grâce à l'obligeance de M. Jean Deprun, nous avons entre les mains un cours de physique manuscrit, enseigné dans un collège en 1709, où, sur 542 pages, 31 sont consacrées à une étude des objections soulevées par la nouvelle physique contre l'interprétation traditionnelle du dogme. Comme l'écrit M. Gouhier dans l'article cité, « depuis les *Meditationes de prima philosophia* de 1641, une question eucharistique est posée, reconnue comme légitime par Descartes et acceptée par ses disciples (...). Elle s'impose aux réflexions de tout théologien qui ne se désintéresse pas de la pensée contemporaine » (p. 162).

rejoint ainsi le spirituel⁸³. Dom Desgabets est, finalement, peut-être moins, par sa pensée, en avance sur son siècle que nous ne sommes, par nos méthodes, en retrait de la réalité historique.

J.-R. ARMOGATHE.
(Juin 1969)

(83) « La sérénité religieuse du « bel âge classique » est sans doute un mythe. L'âme catholique est pendant tout le xvii^e siècle, une âme inquiète » (M. Gouhier, *article cité*, p. 160). L'histoire moderne ne peut plus vivre sur des mythes.